



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 03 avril 2025

Publié le : 11/04/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLILOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 22 - Attribution d'une aide complémentaire pour un séjour scolaire

Délibération n° 007878

Attribution d'une aide complémentaire pour un séjour scolaire

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	19/03/2025	Favorable unanime

Résumé

La ville de Besançon soutient les projets d'école auxquels elle apporte un support financier ou technique et notamment des subventions aux séjours scolaires.

Un dossier a été instruit de manière complémentaire suite à un problème de réception informatique.

Au final, en ajoutant ce dossier, 9 écoles ont déposé des demandes de subvention pour 15 projets concernant 40 classes.

Certaines écoles bisontines organisent des séjours scolaires et classes découvertes. Pour favoriser l'organisation de ces projets, le Conseil Municipal du 20 juin 2024 a voté un nouveau règlement de financement élaboré en concertation avec les services de la DSDEN. Ce dernier a fixé les principes de financement suivants :

- financement des séjours avec nuitée hors de Besançon et plafonnement du nombre de nuitées subventionnées à 3, afin d'aider les projets d'un maximum de classes (la plupart des projets conduits par les écoles sont de 1 à 3 nuitées) ;
- répartition de l'enveloppe budgétaire de manière équitable en fonction du nombre de projets et de nuitées sollicitées. Le montant de la subvention attribuée dépend donc du nombre de projets déposés et du nombre de nuitées ;
- chaque nuitée reçoit un montant égal, à l'exception des écoles situées en géographie prioritaire, qui bénéficieront d'une majoration de leur subvention de 100% (une classe dédoublée est considérée toutefois comme une demi-classe dans le calcul) ;
- plafonnement du montant de la subvention par nuitée :
 - classe d'école hors QPV : 250 € / nuitée ;
 - classe d'école en QPV : 500 € / nuitée ;
 - classe dédoublées d'école en QPV : 250 € / nuitée.

Au cours de la campagne de recensement 2024-2025 des demandes de subventions entre le 1^{er} septembre 2024 et le 15 novembre 2024, 9 écoles ont sollicité la Ville pour le financement de séjours scolaires. Il est apparu une erreur matérielle dans l'instruction du fait de la non réception par mail d'un dossier, pourtant envoyé par l'école dans les temps.

En conséquence, il est proposé de subventionner le 2^{ème} projet de séjour scolaire proposé par l'école élémentaire Ile de France : séjour à Rochejean du 16 au 18 avril 2025 pour 2 classes de CM2.

En application des critères du règlement, la subvention est de 2 000 euros.

En cas d'accord, la dépense totale sera prise en charge sur la ligne 65.284.65748.0022333.21100.

Au final, en ajoutant ce dossier, 9 écoles ont déposé des demandes de subvention pour 15 projets concernant 40 classes et environ 850 enfants.

M. Yannick POUJET (1) conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 2 000 € à l'Ecole élémentaire Ile-de-France.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 1

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLIOLO
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT